

d'Arvieux et Duloir, chroniqueurs, chargés de rechercher avec soin les antiquités, les produits et les usages des pays qu'ils allaient parcourir. Ce ne fut qu'à la fin de l'année 1525 que le personnel de l'ambassade arriva à Constantinople, où il fut reçu avec tant de pompe et d'apparat, que le Baïle de Venise, tout ému, s'empressa d'adresser à son gouvernement une note où l'on voit percer les marques les plus évidentes d'une inquiète jalousie. C'est de ce moment que date l'usage, conservé jusqu'à nos jours, du repas et de la pelisse donnés aux ambassadeurs et à leur suite. Jusqu'alors ce n'avait été qu'une amère humiliation à laquelle se soumettait le Baïle de la république vénitienne. Lorsque ce personnage se présentait au sérail, le drogman allait dire au Sultan : « Un mécréant qui a » faim demande à manger et à être vêtu. » Le Sultan répondait : Donnez-lui à manger, vêtissez-le, après quoi vous l'introduirez. » On couvrait alors le postulant de pelisses et on lui offrait le café et la pipe. Soliman, obligé de conserver, tout en la réprouvant, cette coutume dont l'abolition eut froissé les préjugés de son peuple, sut, à force de générosité, la rendre flatteuse pour l'envoyé du roi de France, à tel point que depuis lors les ambassadeurs chrétiens ont considéré cette cérémonie comme un honneur rendu à leur dignité. Si aujourd'hui le représentant d'une cour avait à se plaindre de quelque omission dans l'accomplissement de ce cérémonial, Dieu sait s'il n'en résulterait pas un *casus belli*.

L'intérêt politique qui s'attachait à la mission de Frangipani, perdit de son importance par la mise en liberté du roi au commencement de l'année 1526, et l'ambassadeur, appréciant le nouveau jour sous lequel se présentait la situation des affaires, se borna à demander une confirmation des privilèges ou capitulations accordés antérieurement en Egypte par les Mameloucks, aux consuls et commerçants de Marseille. Ces capitulations, qui n'étaient dans l'origine que